



Conseil et formation
en secteurs sanitaire et médico social

Management par la qualité – Gestion des risques – Certifications – Droits des patients



RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Soigner conformément aux bonnes pratiques afin de limiter la responsabilité du professionnel, du cadre et de la direction de l'établissement,
- Sensibiliser les professionnels sur leur niveau de responsabilité dans leurs pratiques quotidiennes,
- Rappeler les domaines de compétence de chaque catégorie de professionnels, et leurs responsabilités respectives au sein d'une équipe,
- Identifier les pratiques à risques pouvant mettre en jeu la responsabilité des professionnels,
- Apporter des réponses sur les comportements à adopter,
- Répondre aux différentes interrogations des personnels.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

LES RÈGLES COMMUNES DE RESPONSABILITÉ

- Rappel des règles de séparation des juridictions,
- Notions de poursuites conjointes devant plusieurs tribunaux, responsabilités civiles et pénales,
- Évolution de la jurisprudence hospitalière,
- Notion de responsabilité individuelle et de responsabilité d'équipe,
- Notion de responsabilité civile ou administrative des établissements,
- Notion de fautes détachables du service,
- Nouvelles voies d'indemnisation des usagers,
- Responsabilité disciplinaire.

2. LA RESPONSABILITÉ AU SEIN DE L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE, LES PRINCIPES DE COLLABORATION DES COMPÉTENCES

- Le rôle propre de l'IDE,

- L'aide à la prise de médicaments,
- Le rôle des aides-soignants,
- Les décrets de compétence,
- Les protocoles infirmiers,
- D'un décret d'actes à un décret de missions.

3. L'INFIRMIÈRE, RESPONSABLE DE LA TRAÇABILITÉ

- Le devoir d'information,
- Les obligations de traçabilité entraînées par la démarche qualité,
- La responsabilité vis-à-vis des stagiaires,
- Le transfert de compétences,
- Les glissements de tâches.

4. L'ÉQUIPE SOIGNANTE ET LE MÉDECIN

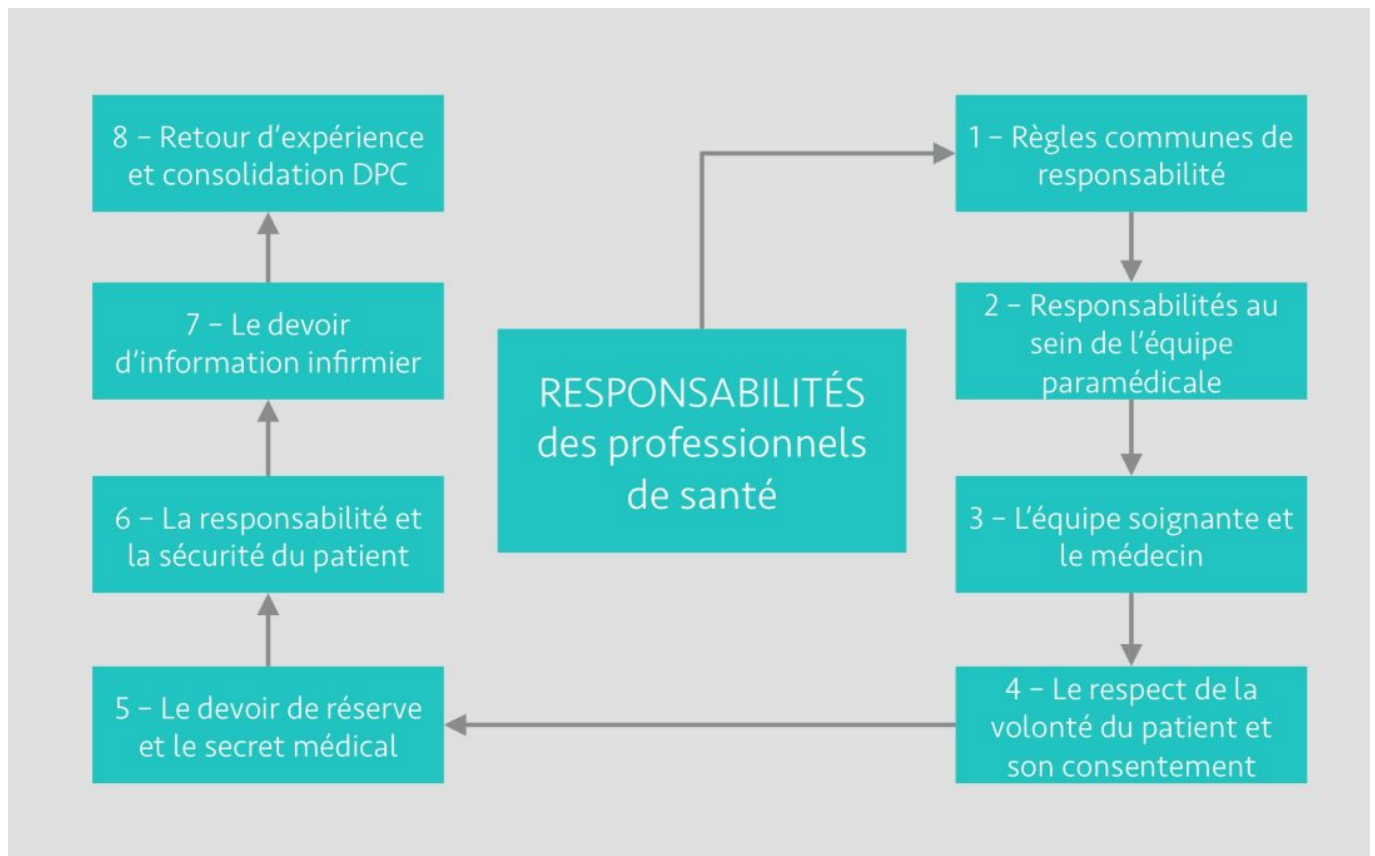
- Les actes délégués par les médecins sur ordonnances,
- Rôle des prescriptions, écriture et exécution des prescriptions, ordonnances téléphoniques, fax et signature électronique.

5. RESPONSABILITÉ, CONSENTEMENT, REFUS DE SOINS, CONTRAINTE, SORTIE CONTRE AVIS MÉDICAL

- Le régime du consentement,
- La personne de confiance,
- Les mineurs et le consentement,
- Les majeurs sous tutelle,
- Le refus de soins,
- Les contentions,
- La liberté et la sécurité du patient en institution,
- Le patient dément exprimant un refus de soins,
- Les obligations des soignants face à un refus de soin,
- Sortie contre avis médical,
- Défaut de surveillance.

6. LE SECRET PROFESSIONNEL ET LES ÉCRITS

- Confidentialité,
- Secret médical et secret partagé,
- Devoir de réserve, discrétion
- Exceptions au secret,
- Communication du dossier,
- Secret et justice.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Rappel de la réglementation,
- Présentation de la jurisprudence,
- Étude de cas pratiques,
- Échanges et partage d'expérience.

PUBLIC

- Tout professionnel de santé en contact avec le patient ou ses proches,
- L'idéal étant une multidisciplinarité incluant IDE, AS, médecins, secrétaires médicales,
- Membres de la **Commission des Usagers** (ex CRUQPEC), représentants des usagers.

Siège social / Région sud

54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75



Région Nord

20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com